

La rue, on Partage



Bulletin d'information de l'association

N°102 octobre à décembre 2023.

Droits des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun.

Edito : Réduisons la part de la voiture dans La Métropole de Toulon.

Parmi les Métropoles de plus de 400 000 habitants, Toulon Provence Méditerranée est celle dont la part modale voiture est la plus importante et dont la part modale transports en commun la plus faible.

Ce constat vient de deux orientations politiques en matière de déplacements.

- La première orientation a été de développer le déplacement automobile, en mettant en priorité la réalisation du tunnel sous Toulon, puis



l'élargissement de l'autoroute et la réalisation d'un nouvel échangeur autoroutier. De plus la réalisation de nombreux parkings de grande capacité dans les centres-villes de notre métropole est favorable à l'usage de l'automobile dans ces centres au détriment des transports en commun et des modes doux.

- Une deuxième orientation a été le manque d'ambition pour les transports en commun. Le report du tramway (« quand le tunnel voiture sera terminé ») qui avait obtenu une Déclaration d'Utilité Publique(DUP), puis son abandon en 2007. Depuis la décision de réaliser un TCSP de type Bus Haut Niveau de Service n'a été que déclarations successives (2009, 2011, 2015, 2020) qui n'ont toujours pas abouti. Les acquisitions foncières destinées à l'origine au site réservé du tramway au Pont du Las ont servent aujourd'hui de parking.....

Alors que toutes les métropoles ont :

- développé des lignes de tramways sur leurs axes lourds de déplacements,
- transformé les grandes rues de l'hyper centre en voies douces,
- supprimé des voies voitures sur les grands axes pour réaliser des pistes cyclables(voir exemple de Nice page 3),

la métropole de Toulon continue à faire passer sur le Boulevard de Strasbourg et l'avenue de la République une part importante du trafic est-ouest de l'agglomération, au détriment des modes doux

Ces décisions vont à l'encontre de toutes les préconisations en matière de développement durable, de réduction pollution, d'émission de gaz à effet de serre, de bruit, d'apaisement des centres villes.

Maurice Franceschi, président de TVD.

Santé ou circulation différenciée : le préfet a tranché.

Cet été, avec l'ensoleillement et l'intense circulation automobile, le Var a connu de nombreuses alertes de pollution à l'ozone.

En particulier à partir du 21 août, une alerte préfectorale pour dépassement de seuil est déclenchée.

Recommandations et limitations de vitesse sont mises en place par le préfet.

La loi prévoit qu'à partir du 4ème jour de pollution, la circulation différenciée doit être mise en place sur l'aire toulonnaise afin de protéger la santé des habitants, en prévention des maladies pulmonaires et cardiaques(1)

Le 23 août, l'alerte niveau 2 est maintenue. Var Matin annonce la probabilité de la mise en place de la circulation différenciée pour le lendemain.

En fin de compte elle ne sera jamais mise en place, la préfecture argumentant que le vent finirait bien par balayer la pollution.

La circulation différenciée se base sur les vignettes Crit'Air : ne sont autorisés à circuler que les véhicules Crit'Air 1, 2 et 3 (ainsi que les véhicules d'urgence et autres exemptions). Doivent rester au garage les véhicules Crit'Air 4 et 5 ou sans vignette. Mais lorsque l'on regarde les pare-brises des voitures de l'aire toulonnaise, on voit relativement peu de vignettes Crit'Air. Et c'est bien normal, on a



expliqué aux toulonnais que la ZFE c'était fini, donc que la vignette devenait facultative.

Le préfet et les services de police auraient été bien incapables de mettre en place la circulation différenciée.

On constate qu'aujourd'hui plus aucune communication n'est faite pour inciter les automobilistes à commander la vignette.

Les services de l'Etat font clairement le choix de la liberté de polluer au détriment de la santé publique. Les alertes des services de pneumologie de Sainte Musse n'y changeront rien.

40 000 personnes meurent chaque année en France prématurément à cause de la pollution atmosphérique, qui est aussi reconnue comme une cause des maladies d'Alzheimer, Parkinson et des cancers.

(1) <https://www.var.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-et-protection-de-la-population/Air/Pollution-de-l-air-les-mesures-dans-le-Var>

Denis.

La parole aux usagers : Est-ce que quelqu'un sait ?

Comment empêcher la ruée vers le bus lorsqu'il arrive à l'arrêt ?

Souvent j'attends depuis un moment, parfois je suis même la première arrivée et voilà le bus s'arrête, la foule avance sans tenir compte des autres : parents avec poussettes, enfants, personnes âgées...

Plusieurs fois, malgré une longue attente, je n'ai pas pu monter dans le bus (bondé) et j'ai dû attendre 20 minutes le suivant.

Inconscience, manque de politesse ? Je pense surtout que nous n'avons pas l'habitude de « faire la queue » aux arrêts de bus. A la pharmacie, aux magasins oui, mais pas là !

Par contre, une fois montée (ahah), je peux dire qu'on cède toujours sa place assise à la personne âgée aux cheveux blancs que je suis : pour cela :*****.

Pauline Cooper



Comment améliorer le service, comment changer les habitudes ? Vous avez des idées ?

Merci par avance de nous les transmettre.

Nice : de bonnes idées à suivre pour les infrastructures de déplacements

A Nice la diminution de la place de la voiture dans le centre ville et l'augmentation des parts modales transport en commun et mode doux devient effective.

Pour cela la municipalité et la Métropole de Nice ont créé un réseau de tramways en site propre et un réseau de pistes cyclables sécurisées à double sens en supprimant des voies de circulation voiture.

L'emblématique avenue Jean Médecin (ci contre) n'a plus de voiture, elle est dédiée uniquement aux piétons, cyclistes, vélos et tramway. Les commerces sont florissants .

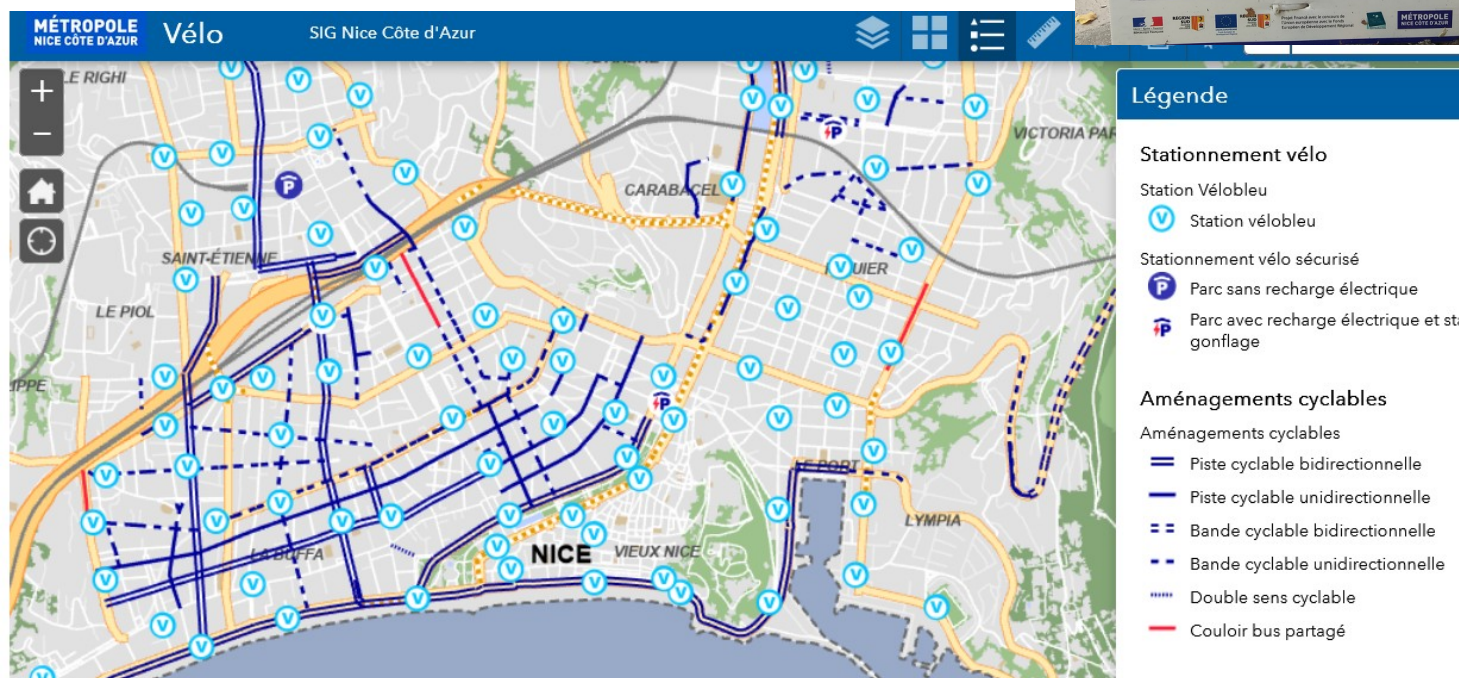


Une piste cyclable bidirectionnelle passe devant la gare de Nice , image de gauche, on y voit aussi un bus 100 % électrique.

Sur le boulevard Gambetta (une des plus grandes artères de Nice) une voie voiture a été supprimée pour faire une piste cyclable sécurisée , image de droite.



D'autre part la promenade des Anglais comporte une large piste cyclable. Tous ces grands axes cyclables assurent un maillage d'itinéraires sécurisés dédiés au vélo à Nice.



L'équivalent à Toulon serait de faire une piste cyclable, double sens, sécurisée sur le Boulevard de Strasbourg, et une autre sur l'Avenue de La République ainsi qu'une connexion cyclable devant la gare.

De plus, pour développer sérieusement l'usage du vélo, il faudrait une offre de vélo, en libre service sur la voie publique, ayant la densité de Nice (voir stations **Vélobleu** sur plan ci-dessus) et accessible facilement.

Les bus gratuits toute la semaine en Dracénie

« À l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité, le réseau Tedbus sera entièrement gratuit du 16 au 22 septembre dans la Dracénie.

L'occasion de laisser sa voiture chez soi !

Pour cette semaine de la Mobilité, en 2020, 9.723 personnes ont emprunté les bus. Ils étaient 10.420 en 2021, et 19.037 en 2022. "C'est plus important que durant les semaines qui précèdent et qui succèdent l'événement", note l'agglomération DPVa.

Le phénomène se poursuit toute l'année. Puisque 718.025 usagers ont été dénombrés en 2022, contre 634.249 en 2021 et 491.150 en 2020.

Prometteur ! »

Et dans la ... « Métropole de TPM », quelles ont été les incitations à prendre les T.C. ?

Lu dans Var Matin 15 09 2023



Baromètre des villes et villages marchables

Les résultats de l'édition 2022 de cette enquête nationale sont parus.

Pour le VAR, La participation

reste « anecdotique » 387 pour tout le département, en baisse par rapport à celui de 2020 !

On recense des participants dans seulement 20 communes, et le nombre de questionnaires par commune est malheureusement très faible :

Toulon : 108 ; La Seyne-sur-Mer : 42 ; Six-Fours-les-Plages : 25 ; Draguignan : 23 ; Hyères : 17 ; Fréjus : 13 ;.....

Résultats via le lien : <http://www.pietons.org//resultats-du-barometre-2023-des-villes-marchables--388.html>

Bien regrettable qu'au niveau « national » cette campagne soit passée inaperçue, et que localement malgré les messages des associations dont TVD aux médias, ceux-ci n'aient rien relayé !

Vivement que la marche et les piétons retrouvent toute leur place dans l'aménagement de la ville et des déplacements : pour la santé, contre le bruit et la pollution !



Le vélo, bon pour la santé et l'environnement !

- Exercer une activité physique quotidienne
- Économiser sur son budget déplacement
- Contribuer à une meilleure qualité de vie
- Se déplacer plus rapidement en ville

- + de 50% des déplacements quotidiens font moins de 3 km
- 30% de maladies cardio-vasculaires en moins
- Un vélo coûte seulement 250 €/an contre 5000 €/an pour la voiture
- Le vélo c'est : 0 émission de CO₂ et 0 décibel
- Le vélo est le mode le plus efficace entre 2 et 3 km

Mobilités dans TPM : bibliographie :

Le guide des itinéraires cyclables

En 2005, c'est TVD qui a convaincu la Direction Transports de l'époque et le regretté M. Bruère de réaliser ce « Plan Vélo ». Ce document est mis à jour et réédité chaque année depuis 2006, et disponible en format numérique :

https://metropoletpm.fr/sites/new.tpm-agglo.fr/files/plan_velo_web_2023_edito_ok.pdf

A noter aussi « le guide du Vélo » : https://metropoletpm.fr/sites/new.tpm-agglo.fr/files/guide_du_velo_2023-edito-ok.pdf

et le « guide mobilité durable employeur » récemment sorti :

<https://metropoletpm.fr/actualites/un-guide-mieux-actionner-mobilite-durable-travail> qui répertorie tous les dispositifs existants qui permettent aux employeurs de proposer « une mobilité plus verte » de leurs salariés.



Réseau Mistral : du nouveau à l'ouest :

la ligne 83 dernière version !

Depuis la « rentrée », la ligne 83 dessert maintenant la gare d'Ollioules/Sanary. C'était une demande forte émanant notamment des six-fournaies des quartiers ouest, beaucoup plus proches de cette gare que de celle de La Seyne...Six-Fours. Rien n'étant parfait, le terminus et lieu de dépose à proximité de la gare est l'objet de critiques, mais la prise en compte des avis des citoyens qui a fini par obtenir la refonte de cette ligne, devrait pouvoir aussi améliorer les choses sur ce point précis !

Comités des Partenaires locaux

Depuis la loi d'Orientation des Mobilités dite loi LOM, modifiée par la loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets dite loi Climat et Résilience, la constitution de Comités des Partenaires dits locaux (COPARTL) s'applique à toute autorité organisatrice de la mobilité (AOM) indistinctement.

Ces comités associent a minima des conseillers communautaires, des représentants d'employeurs, des représentants d'associations d'usagers et d'habitants pour avis sur les décisions mobilité de la Région en qualité d'AOM locale par substitution pour instaurer une gouvernance relative à la mobilité.

La Direction des Transports scolaires et Interurbains, Région Provence Alpes Côte d'Azur a créé un comité des partenaires locaux pour les communautés d'agglomération qui n'ont pas la compétence AOM.

Pour le Var ce sont : Vallée du Gapeau ; Coeur du Var ; Méditerranée Porte des Maures.

Les représentants de la FNAUT-Paca pour le Var sont : Nadine Monneron et Jean-Michel PASCAL

Nous leur transmettons vos remarques en matière de déplacements.

Toulon Var Déplacements est candidat pour faire partie du COPARTL de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Des comportements qu'il ne faudrait plus tolérer .



Piste cyclable rue Jean Jaurès :
des plots seraient bienvenus.



Les soirs de match aux abords de Mayol,
quid de la sécurité des piétons et des cyclistes ? .

Comparaison des lignes principales de transport en commun de Montpellier et Toulon.

Montpellier ligne de tramway n° 1

Jour	Plage de circulation	Fréquence entre 7h et 20h
Lundi -Jeudi	4h20 → 1h	3 à 5mn
Vendredi	4h20 → 2h	3 à 5mn
Samedi	4h20 → 2h	6 à 8mn
Dimanche	4h20 → 1h	10 à 12mn

Toulon ligne de bus n° 1

Jour	Plage de circulation	Fréquence entre 7h et 20h
Lundi -Mercredi	5h25 → 21h15	7 à 10mn
Jeudi-Vendredi	5h25 → 1h	7 à 10mn
Samedi	5h25 → 1h	10 à 12mn
Dimanche	5h35 → 21h	15 à 20mn

Montpellier a des plages horaires de circulations supérieures à Toulon de 5h en semaine et de 2h les vendredi et samedi.

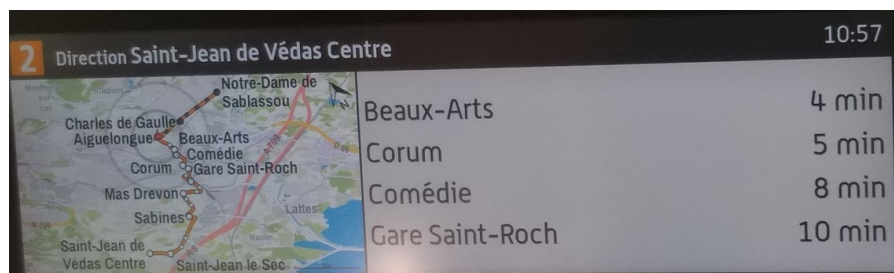
Il y a des fréquences de passage presque double que celles de Toulon.

La capacité d'une rame de tramway est plus du double d'un bus rallongé.

Le confort du tramway est bien supérieur, l'accès handicapé est très facile, les vélos sont admis en heures creuses.

L'affichage aux stations et dans les tramways est très claire.

Il y a des bornes d'achat de tickets sur les quais tramway.



Pourquoi Toulon, métropole équivalente, ne fait pas aussi bien ?

Voir sur Var Actu « [Toulon : l'absence de transports en commun matinaux force certains à quitter leur emploi](#) »



Jacques Hennebert nous a quitté fin juillet.

Ancien président de l'association Rue de l'Avenir, il était membre de TVD.

Il a été lauréat du premier concours « La rue...On partage ! » pour son projet d'aménagement de la rive droite de l'Isère qui sera réalisé 7 ans plus tard.

Il a participé à la concertation 2006 - 2008 sur les mesures d'un « Code de la Rue dans le code de la route » initié à Rue de l'Avenir. Pendant 20 ans il a été le rédacteur en chef de la revue de Rue de l'Avenir. Grenoblois il avait un pied à terre dans la métropole de Toulon et jusqu'à sa dernière année il nous conseillait,

toujours avec le même enthousiasme, sur le « Partage de la Rue » .



Nouveau compte Facebook TVD : <https://www.facebook.com/TVDeplacements/>

Suite à un "incident technique" nous avons dû changer notre compte Facebook.

Pour retrouver le nouveau compte **cherchez dans Facebook** "Toulon Var Déplacement"

(Attention, l'accent sur le "é" de Déplacements est important)

Et n'oubliez pas de cliquer sur "J'aime" pour être informé des nouveautés !

Denis